



Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 15 a), 18, 20, 30, 38, 42, 56, 71, 79, 87, 88, 89,
91, 92, 93, 94, 100, 101 et 102 de l'ordre du jour

**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité**

**Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance
aux pays et aux peuples coloniaux**

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours
en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale**

Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

Les océans et le droit de la mer

Assistance au déminage

**Ouverture de négociations globales sur la coopération économique
internationale pour le développement**

Désarmement général et complet

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

**Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués
en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies**

**Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts
des peuples des territoires non autonomes**

**Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance
aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés à l'Organisation
des Nations Unies**

Questions de politique macroéconomique

Questions de politique sectorielle

Développement durable et coopération économique internationale

Environnement et développement durable

**Développement social, y compris les questions relatives
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

Prévention du crime et justice pénale

Contrôle international des drogues

**Lettre datée du 16 septembre 1998, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent des États fédérés de Micronésie auprès de
l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du Président des États fédérés de Micronésie en sa qualité de Président du Forum du Pacifique Sud, le texte du communiqué publié par les chefs d'État et de gouvernement et autres représentants des 16 États membres du Forum du Pacifique Sud à l'issue de sa vingt-neuvième réunion tenue à Palikir, Pohnpei (États fédérés de Micronésie), les 24 et 25 août 1998.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 15 a), 18, 20, 30, 38, 42, 56, 71, 79, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 100, 101 et 102 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Masao Nakayama

Annexe

Communiqué de la vingt-neuvième réunion du Forum du Pacifique Sud tenue à Pohnpei (États fédérés de Micronésie) les 24 et 25 août 1998

1. La vingt-neuvième réunion du Forum du Pacifique Sud s'est tenue à Palikir, Pohnpei, les 24 et 25 août 1998 avec la participation des chefs d'État et de gouvernement de Fidji, des Îles Cook, des Îles Marshall, de Kiribati, de Micronésie (États fédérés de), de Nauru, de Nioué, des Palaos, de Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu et des représentants de l'Australie, des Îles Salomon, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Samoa. Le séminaire du Forum s'est tenu au Village Hotel de Pohnpei.

2. Le Forum a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple des États fédérés de Micronésie pour leur accueil chaleureux, de la généreuse hospitalité offerte à toutes les délégations et les moyens mis en oeuvre pour la tenue de la réunion.

De la réforme à la croissance : le secteur privé et les investissements en tant que clefs de la prospérité

3. Les dirigeants ont remercié le Président des États fédérés de Micronésie de l'exposé qu'il a fait sur ce thème. Il a noté le rôle clef que jouaient le secteur privé et les investissements dans la croissance économique et convenu de la nécessité d'assurer la stabilité macroéconomique en accentuant la rigueur fiscale, en poussant les réformes du secteur public et en élargissant l'assiette fiscale. Il a également souligné qu'il fallait introduire une vaste gamme de réformes politiques, juridiques et institutionnelles ainsi qu'une nouvelle réglementation qui fournirait au secteur privé un cadre commercial plus favorable et plus compétitif.

4. Les dirigeants ont également remercié le Vice-Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de son exposé sur le sous-thème «Réforme et secteur privé : expérience acquise à ce jour». Ils ont souligné que les gouvernements des États membres du Forum devaient absolument mettre en oeuvre leurs programmes de réformes économiques avec la participation du secteur privé pour favoriser la croissance économique et la prospérité dans la région.

5. Les dirigeants ont reconnu l'importance du tourisme et de la pêche dans les économies des États membres, notamment des plus petits. Le Forum a entendu les exposés du Président de Kiribati sur la pêche et du Président des Palaos sur le tourisme sur le sous-thème «Tourisme et pêche : secteurs clefs pour les investissements privés et la croissance». Les dirigeants ont pleinement souscrit aux stratégies de promotion de ces secteurs présentés dans les exposés et dans les textes issus de la première Réunion des ministres de l'économie des pays du Forum.

6. Reconnaissant le rôle crucial joué par l'enseignement et la formation, qui permettent aux populations des îles du Pacifique de mieux s'adapter à un monde et à une région en rapide évolution, les participants ont entendu un exposé du Premier Ministre des Tonga sur le sous-thème «L'enseignement : renforcement des capacités en vue de la croissance du secteur privé» et convenu de s'attaquer aux principales contraintes décrites

7. Le Forum a reconnu l'importance primordiale de l'accès aux capitaux et la nécessité de renforcer le dialogue entre le secteur privé et les institutions financières afin de mieux comprendre le fonctionnement du secteur financier et la contribution qu'il peut apporter au développement économique. Il a entendu un exposé du Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande sur le sous-thème «Les banques en tant que moteur de la croissance du secteur privé», consacré à cet aspect du développement du secteur privé.

8. Les dirigeants du Forum ont prié le Secrétaire général de consulter les membres, les organismes du Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud et d'autres organisations multilatérales sur un programme d'action destiné à faire avancer les propositions formulées dans les exposés thématiques et de faire rapport au Président du Forum. Ils ont aussi demandé à l'Agence de pêcheries du Forum d'examiner les recommandations du Président de Kiribati sur la question et de prendre aussi rapidement que possible les mesures voulues. Ils ont remercié Kiribati de son offre d'accueillir à Tarawa la conférence sur les pêcheries pour promouvoir ces initiatives

Réunion des ministres de l'économie des pays membres du Forum

9. Les membres du Forum se sont félicités des résultats de la deuxième Réunion des ministres de l'économie des pays membres du Forum, qui s'est tenue à Nadi (Fidji) les 7 et 8 juillet 1998 et ont remercié le Gouvernement fidjien de l'avoir accueillie. Ils ont enregistré les progrès substantiels accomplis globalement dans la mise en oeuvre du Plan d'action adopté par la première Réunion en dépit des contraintes de capacité rencontrées par certains membres, des difficultés spécifiques à la région, notamment la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles, et les problèmes résultant pour certains pays membres de la crise économique asiatique.

10. Les dirigeants ont affirmé que le meilleur moyen de surmonter ces difficultés était de continuer à renforcer leurs économies en appliquant le Plan d'action économique du Forum. Ils ont reconnu que le succès des réunions des ministres de l'économie des pays membres du Forum dépendrait d'une mise en oeuvre efficace du Plan d'action par les gouvernements des États membres.

11. Les dirigeants ont été encouragés par les stratégies et mesures supplémentaires adoptées par la Réunion des ministres de l'économie des pays membres du Forum pour accentuer la contribution du Plan d'action aux réformes économiques. Ils ont approuvé en particulier les recommandations concernant les modalités de lutte contre des activités financières indésirables dans la région, la promotion de marchés des télécommunications compétitifs, la création d'une infrastructure de l'information ainsi que les activités liées à la zone de libre-échange du Forum. Ils ont décidé d'organiser une réunion des ministres du commerce du Forum chargée de formuler des recommandations à la prochaine réunion du Forum lorsque les travaux concernant la zone de libre-échange auraient suffisamment progressé.

12. Conscient de l'importance d'un système de communications efficace pour le développement national et régional, le Forum a décidé d'organiser une réunion ministérielle sur les politiques en matière de communications. Elle aurait pour but de promouvoir des marchés de télécommunication compétitifs et de décourager, par souci d'équité entre les zones rurales et urbaines, tout financement croisé injustifié; d'oeuvrer à l'élaboration d'une conception de l'infrastructure de l'information et des services de réglementation fondée sur la coopération; et d'examiner le coût des taxes de règlement internationales des services de télécommunication.

13. Le Forum a examiné les taxes de règlement internationales pour les services de communication et les très graves conséquences résultant pour certains pays insulaires membres du Forum de la décision des États-Unis d'ajuster ces taxes en fonction de leurs propres services de télécommunication. Les dirigeants ont exhorté les États-Unis à reconnaître les conséquences néfastes de cette décision pour tous les pays insulaires membres du Forum et à tenir compte des préoccupations de ceux-ci en la matière.

14. Le Forum a constaté que les plus petits de ses États membres se heurtaient à des difficultés particulières dans la mise en oeuvre des réformes économiques prévues par le Plan

d'action et que les organisations régionales et la communauté des donateurs se devaient de les appuyer pleinement dans ce sens.

15. Le Forum a demandé à son secrétariat de continuer à faciliter la mise en oeuvre du Plan d'action, à titre prioritaire, et à la Réunion des ministres de l'économie de lui rendre compte en 1999 des progrès accomplis dans ce domaine.

Nouvelle-Calédonie

16. Le Forum a pris note du rapport du Président du Forum sur sa visite en Nouvelle-Calédonie et remercié le Gouvernement français et les autorités de la Nouvelle-Calédonie de leur concours. Les dirigeants du Forum se sont vivement félicités de la signature des Accords de Nouméa par les deux principaux partis de la Nouvelle-Calédonie – Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et par le Gouvernement français.

17. Le Forum a réaffirmé son attachement au maintien de contacts avec toutes les communautés en Nouvelle-Calédonie et affirmé le droit du peuple néo-calédonien à l'autodétermination. À cet égard, les dirigeants ont décidé que le Comité ministériel du Forum sur la Nouvelle-Calédonie continuerait à suivre l'évolution de la situation pendant la période des Accords de Nouméa, s'agissant en particulier des référendums qui auront lieu en vertu de ces accords.

18. Le Forum a publié une déclaration sur le statut d'observateur auprès du Forum sur la Nouvelle-Calédonie (appendice I).

19. Le Forum a par ailleurs noté que les critères actuels d'octroi du statut d'observateur seraient réexaminés, compte tenu de l'admission imminente de la Nouvelle-Calédonie au Forum en cette qualité.

Réunion des ministres des transports aériens des pays membres du Forum

20. Les dirigeants se sont félicités des résultats de la Réunion des ministres des transports aériens des pays membres du Forum et ont reconnu l'intérêt de la formule retenue (réunion de politique sectorielle). Ils ont approuvé le Plan d'action sur les politiques des transports aériens et salué les progrès accomplis par le Secrétariat en 1998 sur l'application des recommandations découlant de cette réunion. Ils ont également décidé qu'une autre Réunion des ministres des transports aériens serait chargée d'examiner le Plan d'action et de faire rapport au Forum.

L'avenir des relations de commerce et d'assistance entre l'Union européenne et les États ACP du Pacifique

21. Le Forum a noté l'intérêt de la Convention de Lomé pour les pays ACP du Pacifique (Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) et exprimé sa gratitude à l'Union européenne et à ses États membres pour leur généreuse contribution au développement de la région. Il a approuvé les résultats des réunions des ministres ACP du Pacifique, tenue à Suva le 8 avril 1998, notamment les stratégies proposées en vue de la renégociation de la Convention de Lomé.

22. Le Forum a salué la décision des ministres ACP du Pacifique d'appuyer l'inclusion des autres pays des îles du Pacifique qui ne sont pas parties à la Convention de Lomé, à savoir les Îles Cook, les Îles Marshall, la Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué et les Palaos.

Troisième session de la Conférence sur les pêches dans le Pacifique central et occidental

23. Les dirigeants se sont félicités des résultats de la troisième session de la Conférence multilatérale de haut niveau, connue à présent sous le nom de Conférence sur les pêches dans le Pacifique central et occidental, tenue à Tokyo en juin 1998, et ont remercié le Japon d'avoir accueilli cette importante réunion.

24. Ils ont également enregistré les progrès réalisés dans les négociations sur l'élaboration d'un mécanisme de conservation et de gestion juridiquement contraignant propre à garantir, en coopération avec les pays pratiquant la pêche hauturière, le maintien de pêcheries viables dans la région et à renforcer la sécurité économique des États côtiers, en particulier ceux dont les économies sont fortement tributaires de cette seule ressource.

25. Le Forum a par ailleurs invité les États développés à honorer leurs obligations et leurs engagements en fournissant aux pays des îles du Pacifique une assistance financière qui faciliterait leur participation aux réunions de groupes de travail intersessions et à la Conférence multilatérale de haut niveau, de manière à les aider à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion et de conservation.

Système de surveillance des navires

26. Le Forum a réaffirmé son soutien à l'idée d'un système de surveillance des navires pour les pays membres de l'Agence des pêcheries du Forum qui serait progressivement appliqué aux navires des pays pratiquant la pêche hauturière dans les zones économiques exclusives des pays membres de l'Agence. Les dirigeants ont en outre noté les possibilités d'amélioration technique de ces systèmes, susceptibles de renforcer leur rôle dans la conservation et la gestion des pêcheries. Ils ont de nouveau exhorté les pays pratiquant la pêche hauturière dans la région à appuyer cette initiative des pays membres de l'Agence des pêcheries du Forum.

27. Les dirigeants ont noté avec satisfaction que l'Union européenne et la Nouvelle-Calédonie souhaitaient signer des accords de pêche avec les pays membres de l'Agence et ont prié l'Agence de poursuivre les discussions à ce sujet avec l'Union européenne et la Nouvelle-Calédonie et de continuer à fournir des conseils à ses membres. Ils ont décidé d'examiner à nouveau cette question à sa prochaine réunion du Forum.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les problèmes des petits États insulaires en développement, prévue en 1999

28. Le Forum a réaffirmé son appui au Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement comme cadre global présentant un énorme potentiel pour la région et s'est félicité des efforts actuellement déployés aux niveaux national et régional pour en assurer la mise en oeuvre.

29. Les dirigeants ont approuvé l'élaboration de dispositions permettant aux États non membres de l'ONU de participer à la session extraordinaire et noté que des mandats spécifiques concernant diverses questions seront établis et soumis à l'examen du Comité des hauts fonctionnaires du Forum, à sa prochaine réunion.

30. Les dirigeants ont indiqué que l'examen du Programme d'action de la Barbade, lors de la session extraordinaire prévue en 1999, offrait un créneau important pour la région. Ils ont réaffirmé qu'il importait de faciliter la participation des pays insulaires membres du Forum à la session extraordinaire et aux travaux préparatoires et invité les pays à s'engager à apporter leur soutien en versant des contributions volontaires.

31. Le Forum a décidé que, pour mettre en lumière les intérêts des petits États insulaires en développement dans la préparation de la session extraordinaire, un seul dossier serait présenté pour la région lors de la prochaine réunion intersessions de la Commission du développement durable. Le Secrétariat a été chargé d'organiser une réunion des pays membres pour coordonner les préparatifs.

32. Conscients de l'importance des systèmes de données et d'informations fiables dans la réalisation du développement durable, les dirigeants ont décidé de démarrer rapidement les activités du SIDSNET (réseau informatique des petits États insulaires en développement) dans la région dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'action.

Indice de vulnérabilité

33. Le Forum a réaffirmé l'importance de l'indice de vulnérabilité et s'est félicité des progrès réalisés, tant à l'ONU et au sein du Commonwealth que de la région, dans l'élaboration d'un indice de vulnérabilité englobant notamment des facteurs liés à l'environnement et aux capacités, qui puisse être largement appliqué et inclus parmi les critères d'inscription sur la liste de pays les moins avancés et d'octroi de conditions de faveur dans la fourniture de l'aide et les échanges.

34. Le Forum a décidé de demander d'urgence aux organismes compétents des Nations Unies et aux autres instances de suspendre toute décision de ne plus faire figurer un membre du Forum sur la liste des pays les moins avancés tant qu'un indice de vulnérabilité acceptable n'a pas été défini et ne peut être pris en compte dans les décisions concernant la classification.

Changements climatiques

35. Les dirigeants ont adopté une déclaration sur les changements climatiques, qui figure à l'annexe II.

Projet Sea Launch

36. Le Forum s'est inquiété des effets que ce projet pourrait avoir sur l'environnement et demandé qu'il fasse l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement détaillée. Il a par ailleurs convenu d'en communiquer les résultats aux États-Unis dans le cadre du dialogue post-session du Forum.

37. Les dirigeants ont en outre décidé qu'il fallait créer dans la région un mécanisme consultatif chargé d'examiner les effets que de tels projets avaient sur l'environnement et l'économie dans les eaux internationales contiguës aux zones économiques exclusives des pays membres du Forum.

Transport de déchets radioactifs

38. Le Forum a réaffirmé que les transports de chargements de plutonium et de déchets radioactifs dans la région demeuraient une source de préoccupation et il a décidé d'adopter une position cohérente sur cette question, compte tenu des risques d'accident lourd de conséquences. Il a réaffirmé la nécessité d'envisager toutes les éventualités et de tenir compte des préoccupations des pays intéressés, notamment les États côtiers de la région. Il espérait que de tels transports n'auraient lieu que si le chargement présentait manifestement peu de risques, si les navires répondaient aux normes les plus élevées et les États expéditeurs acceptaient de promouvoir la sécurité des articles et d'indemniser toute industrie qui pâtirait d'une réduction de la valeur marchande des produits des pêches et de l'industrie du tourisme de la région en cas d'accident.

39. À cet égard, le Forum a pris note des efforts déployés par le Japon, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour fournir des informations sur le récent transport de déchets hautement radioactifs et exprimé l'espoir que cette tendance se maintiendrait.

40. Les dirigeants ont décidé de poursuivre les discussions avec la France, le Japon et le Royaume-Uni sur le régime de responsabilité concernant l'indemnisation des pays de la région pour les pertes économiques subies par le tourisme, les pêcheries et d'autres industries touchées à la suite d'un accident du transport de matières radioactives, même en l'absence de dégâts effectivement causés à l'environnement. Après une évaluation de l'efficacité du régime actuel, le Forum examinera les stratégies permettant d'assurer la mise en place d'un système général d'indemnisation adéquat.

41. Le Forum a par ailleurs décidé que les États membres devraient s'efforcer, par l'intermédiaire du secrétariat du Forum, d'obtenir auprès des organismes internationaux compétents, la mise en place d'un régime efficace de notification préalable et de consultation des États côtiers en cas de transport envisagé de déchets dangereux, et l'élaboration d'un régime de présentation de dossiers d'impact sur l'environnement et de plans d'intervention d'urgence.

Sanctuaire pour les baleines

42. Les dirigeants ont rappelé leur adhésion en 1993 au moratoire sur la chasse à la baleine, proclamé par la Commission internationale baleinière, et à la proposition visant à établir un sanctuaire dans l'océan austral. Le Forum a continué de reconnaître l'importance d'une exploitation rationnelle des ressources marines, notant qu'il convenait de protéger davantage les baleines et que la nécessité de créer des sanctuaires en vue de la conservation à long terme des grosses baleines était internationalement reconnue.

43. À cet égard, le Forum a souscrit à l'élaboration d'une proposition visant à créer dans le Pacifique Sud un sanctuaire pour les baleines, qui compléterait les sanctuaires existants dans l'océan Indien et l'océan austral, en s'attachant en particulier à protéger les pratiques traditionnelles et culturelles des pays membres du Forum et leur exploitation rationnelle de leurs ressources marines. Le Forum a reconnu l'importance que revêtait cette question pour certains partenaires du dialogue et la nécessité de les consulter pleinement dans ce contexte.

Essais nucléaires

44. Le Forum a réaffirmé sa ferme opposition aux essais nucléaires et condamné les récents essais effectués par l'Inde et le Pakistan. Il s'est dit profondément préoccupé par la menace que ces essais représentaient pour le régime international de non-prolifération nucléaire et par le risque d'une course aux armes nucléaires en Asie du Sud.

45. Soucieux d'un désarmement véritable et universel, les dirigeants oeuvraient pour le succès de la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se tiendra en l'an 2000, tout en mettant l'accent sur des questions clés intéressant la région comme les zones exemptes d'armes nucléaires et la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires dans l'hémisphère Sud, en particulier, et le transport de matières nucléaires dans la région.

46. Le Forum a instamment prié ses membres et les pays qui ne l'ont pas encore fait, de ratifier le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires avant la fin de la période de trois ans suivant l'ouverture du Traité à la signature.

Mines antipersonnel

47. Rappelant qu'ils s'étaient félicités, à leur réunion de 1997, des faits nouveaux intervenus dans la campagne visant à interdire les mines antipersonnel, les dirigeants ont accueilli avec satisfaction la signature de la Convention d'Ottawa et se sont félicités de l'appui apporté à la Convention par les membres du Forum.

Convention sur les armes biologiques

48. Les dirigeants, qui tiennent pour monstrueux le recours à toutes les armes de destruction massive, ont exprimé l'espoir qu'un protocole soit rapidement élaboré pour renforcer la Convention sur les armes biologiques. Ils ont également salué l'initiative lancée par l'Australie en vue d'organiser une réunion de haut niveau à cette fin.

Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud

49. Les dirigeants ont noté, à la lecture du rapport du Secrétaire général, qu'aucun État n'avait signé ou ratifié le Traité de Rarotonga ou ses protocoles depuis que le Royaume-Uni a ratifié le Traité le 19 septembre 1997, et ont engagé les États-Unis à ratifier les Protocoles sans délai.

Résultats de l'étude sur la situation radiologique sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa

50. Les dirigeants ont noté que, d'après les conclusions de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la contamination résiduelle résultant des essais nucléaires était négligeable. Ils ont rappelé que le Forum avait demandé que des investigations soient faites et se sont félicités que les résultats de l'étude aient été présentés à la région avant d'être publiés et examinés par la communauté scientifique internationale.

51. Les dirigeants ont remercié M. Vili Fuavao d'avoir participé, en tant que représentant du Forum, aux travaux du Comité consultatif international qui a entrepris l'étude. Ils ont également remercié M. Shorten, de la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la terre appliquées, d'avoir représenté la région à la Conférence scientifique internationale de Vienne qui a examiné les résultats de cette étude.

52. Les dirigeants ont convenu que, suite aux préoccupations exprimées par le représentant du Forum lors de la Conférence scientifique internationale, concernant l'absence de détails géologiques dans l'étude de l'AIEA sur la situation radiologique sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, il convenait de mener des investigations approfondies.

53. Le Forum a demandé à la France de continuer de surveiller la situation radiologique sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa et l'a vivement engagée à s'attaquer aux problèmes dont se plaint la population de la Polynésie française, notamment en ce qui concerne les effets potentiels du programme d'essais nucléaires sur la santé.

54. Le Forum a engagé tous les pays qui avaient réalisé des essais nucléaires dans la région à en assumer pleinement la responsabilité. Ils les ont également prié de veiller à ce que tous les sites sur lesquels ils avaient réalisé des essais fassent l'objet d'une surveillance étroite et de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter que les essais effectués n'aient d'incidences sur la santé de la population, la sécurité et l'état de l'environnement.

55. Le Forum a reconnu que la persistance de la contamination radioactive dans la République des Îles Marshall posait un problème particulier et a réaffirmé que les États-Unis avaient une responsabilité spéciale à l'égard de la population des Îles Marshall, qui avait été et continuait d'être victime des effets directs des essais d'armes nucléaires que les États-Unis

avaient effectués lorsqu'ils administraient ce territoire, alors placé sous le régime de tutelle de l'ONU.

56. Le Forum a une fois encore prié les États-Unis de s'acquitter pleinement de leurs obligations concernant le versement d'une indemnisation juste et adéquate et de respecter dûment leurs engagements concernant la réinstallation en sûreté des populations déplacées, et notamment le rétablissement total et définitif de la productivité économique de toutes les zones touchées.

Coopération régionale en matière de sécurité

57. Les dirigeants ont vivement déploré la tragédie meurtrière d'Aitape, due aux tsunamis qui ont déferlé sur la province de Sanduan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et ont exprimé leur gratitude aux États membres du Forum et aux autres donateurs qui ont contribué aux secours.

58. Le Forum a pris note des informations communiquées par le Vice-Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée concernant les progrès accomplis en vue de rétablir la paix à Bougainville. Il a reconnu que Bougainville faisait partie intégrante de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a pris note des remerciements que le Gouvernement papouan-néo-guinéen a adressés aux États membres qui avaient prêté leur concours au programme de reconstruction et de relèvement et qui avaient soutenu le processus de paix, notamment en participant au Groupe international de surveillance de la paix. Il s'est réjoui de l'évolution de la situation à Bougainville et a salué les efforts déployés par tous les États membres concernés en vue de rétablir la paix et de faciliter le retour à la normale sur l'île. Les dirigeants ont aussi noté avec satisfaction que l'Organisation des Nations Unies avait accepté d'envoyer à Bougainville une équipe de surveillance de la paix.

59. Les dirigeants ont accueilli favorablement le rapport sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Déclaration d'Aitutaki.

60. Les dirigeants ont fait observer que l'assistance pouvait d'ores et déjà être déployée sans attendre la conclusion d'un accord sur le statut de forces. Ils ont néanmoins prié le Secrétariat de superviser l'élaboration de dispositions législatives types et du texte de l'accord et de rendre compte à la prochaine réunion du Comité régional de sécurité du Forum. Ils ont également indiqué dans quelles conditions une seconde réunion du Comité régional de sécurité du Forum pourrait être convoquée en cas d'urgence.

61. Les dirigeants ont indiqué que les mécanismes de diplomatie préventive, tels que le Comité régional de sécurité, les bons offices de son secrétaire général, les services d'éminentes personnalités, les missions d'enquête et la médiation de tiers, pouvaient contribuer au règlement pacifique des conflits dans la région. Ils ont demandé au Secrétariat d'examiner plus en détail les incidences financières de ces mécanismes de diplomatie préventive, conformément à la pratique en usage à l'Organisation des Nations Unies et au sein du Commonwealth.

62. Le Forum a déploré que la réalisation des objectifs législatifs prioritaires énoncés dans la Déclaration d'Honiara sur la coopération dans le domaine du respect des lois n'ait toujours pas progressé et a réaffirmé qu'il était résolu à tout faire pour qu'un cadre législatif régional soit mis en place d'ici à 2000. Les dirigeants ont approuvé le plan d'action par lequel le Comité régional de sécurité du Forum s'est engagé à venir en aide aux États membres à cet effet. Ils se sont félicités que l'Australie ait proposé d'aider les États membres à réaliser ces objectifs législatifs prioritaires, reconnaissant que certains États membres n'avaient guère les moyens nécessaires pour mettre en oeuvre les dispositions de la Déclaration d'Honiara.

63. Le Forum a pris note des progrès accomplis par les sous-commissions de la Réunion des chefs de police et des chefs d'administration des douanes de la Conférence du Pacifique Sud pour mettre au point une stratégie commune de limitation des armements et un mécanisme consultatif régional sur les questions de sécurité. Il a approuvé l'appui administratif que le Secrétariat du Forum continuait de prêter aux organes spécialisés chargés de faire respecter la loi et, le cas échéant, son appui financier à l'exécution de certaines tâches, sur décision du Comité régional de sécurité du Forum.

64. Les dirigeants ont estimé que le Comité régional de sécurité du Forum devait continuer de veiller à ce que les organes spécialisés chargés de faire respecter la loi coordonnent efficacement leur action et d'élaborer des recommandations sur les stratégies à adopter concernant les questions de sécurité régionale en général.

65. Les dirigeants ont déploré les attentats terroristes récemment perpétrés à Nairobi, Dar es-Salaam et Omagh, qui ont fait tant de victimes innocentes. Ils ont de nouveau condamné le terrorisme international et ont réaffirmé qu'il étaient prêts à collaborer avec la communauté internationale pour y mettre un terme.

Questions ayant trait aux drogues

66. Le Forum s'est félicité des résultats de la vingtième session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies a consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la lutte engagée contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que des nouvelles stratégies, activités et mesures concrètes que l'Assemblée a proposées pour lutter contre l'abus et le trafic des drogues.

67. Il a convenu d'engager les États membres à examiner en détail les conclusions de la session extraordinaire et les nouvelles stratégies que l'Assemblée a proposé de mettre en oeuvre.

68. Le Forum a prié le Secrétariat de transmettre sans délai au Comité régional de sécurité (1999), les vues et observations que lui communiqueront les États membres concernant les conclusions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il l'a également prié de présenter au Comité un programme de travail régional provisoire qui tienne compte tant des mesures déjà mises en oeuvre dans le cadre du programme quinquennal du Secrétariat que des domaines prioritaires définis par les États membres.

69. Le Forum a engagé les États membres à signer et appliquer sans retard la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Sommet Forum du Pacifique Sud-Japon

70. Les dirigeants se sont félicités d'avoir eu l'occasion de rencontrer leurs homologues japonais lors du sommet qui s'est tenu à Tokyo en octobre 1997. Ils ont remercié le Japon d'avoir ainsi contribué à resserrer les liens qui l'unissent à la région. Ils ont réaffirmé l'importance que la région attache à ses relations avec le Japon et rappelé qu'ils souscrivaient pleinement à la Déclaration commune adoptée à l'issue du Sommet. Ils ont remercié le Premier Ministre japonais d'avoir proposé que le Japon accueille une réunion au sommet tous les deux ans.

Relations avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est

71. Le Forum a pris note avec satisfaction des efforts que la région continue de déployer pour collaborer plus étroitement avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Il a fait observer qu'il pourrait être utile que le Président du Forum et le Président de l'ANASE se rendent visite chaque année et a engagé le Secrétaire général du Forum et celui de l'ANASE à poursuivre leurs consultations.

Dialogue postsession du Forum

72. Les dirigeants se sont félicités de l'intérêt croissant que suscite le dialogue postsession, au cours duquel les États membres et les partenaires de la région examinent ensemble des questions politiques et économiques après la session du Forum.

73. Les dirigeants ont également approuvé les critères auxquels doivent répondre les pays autorisés à participer au dialogue postsession du Forum. Ces pays doivent être unis à la région par de solides liens historiques, notamment sur les plans de la sécurité, du commerce et des investissements; y mener des actions durables et appartenir à des organisations régionales ou être représentés par des missions diplomatiques sur place; partager le patrimoine socio-culturel des communautés de la région; promouvoir le développement de la région dans le cadre de programmes bilatéraux ou multilatéraux; avoir les mêmes intérêts ou avoir des positions proches de celles de la région en ce qui concerne les principales questions intéressant la communauté internationale.

Candidature du Canada au Conseil de sécurité

74. Le Forum a appuyé la candidature du Canada au Conseil de sécurité.

Bureau de représentation commerciale en Chine

75. Tout en étant favorable à l'ouverture d'un bureau de représentation commerciale en Chine, le Forum a convenu que les travaux engagés en vue d'ouvrir le bureau ne pouvaient progresser tant que des fonds suffisants ne seraient pas disponibles.

Centre de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique pour les îles du Pacifique

76. Le Forum a pris note des progrès accomplis à ce jour en vue de créer un centre de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique pour les îles du Pacifique. Il a remercié la Papouasie-Nouvelle-Guinée de s'être employée à faire bénéficier les pays insulaires appartenant au Forum du processus mis en oeuvre par l'Association, qui devrait compléter l'action que le Secrétariat du Forum mène dans le domaine de la coopération économique entre l'Asie et le Pacifique.

Financement du siège du Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement

77. Le Forum a pris note du montant des sommes recueillies pour financer la construction du nouveau siège du Programme et a remercié l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa de leurs contributions.

78. Soulignant l'importance des questions liées à l'environnement et de l'action que le Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement mène afin de promouvoir le développement durable dans la région, les dirigeants ont engagé le Japon à prêter son

concours au projet du Centre d'éducation et de formation du Programme et ils ont invité les autres membres du Programme et partenaires du dialogue à apporter leur appui.

Nomination du nouveau Secrétaire général du Commonwealth

79. Les dirigeants ont fait observer que le Commonwealth jouait un rôle important, aux niveaux tant régional qu'international. Ils ont également noté que le poste de secrétaire général du Commonwealth serait bientôt vacant. Après avoir rappelé que ce poste avait été occupé successivement par un Canadien, un Antillais et un Africain et que le Gouvernement néo-zélandais avait l'intention d'appuyer la candidature de M. Don McKinnon à ce poste, ils ont convenu qu'il serait bon que les États membres du Forum proposent la candidature d'un de leurs ressortissants.

Renégociation de l'Accord de libre association entre les États-Unis, les États fédérés de Micronésie et les Îles Marshall

80. Le Forum forme des vœux de succès pour les négociations économiques qu'entameront bientôt les Gouvernements des États fédérés de Micronésie et des États-Unis d'Amérique.

Remerciements

81. Les dirigeants ont rendu hommage à M. Geoffrey Henry, Premier Ministre des îles Cook, qui a présidé le Forum au cours de l'année écoulée. Ils ont souhaité la bienvenue au nouveau Secrétaire général, M. Noël Levi, qu'ils ont remercié des dispositions qu'il a prises et de l'aide qu'il leur a apportée. Ils ont également exprimé leur gratitude au Secrétaire général adjoint, M. Tony Slatyer, pour les services qu'il a rendus au Forum et lui ont souhaité d'obtenir un franc succès dans ses entreprises lorsqu'il aura quitté le Secrétariat.

Dates et lieu de la prochaine session

82. Les dirigeants ont accepté avec gratitude l'offre des Palaos qui ont proposé d'accueillir la trentième session du Forum. Les dates de la session seront fixées par les Palaos en consultation avec le Secrétariat.

Appendice I

Déclaration du Séminaire des dirigeants du Forum sur la Nouvelle-Zélande, en date du 24 août 1998

1. Les dirigeants du Forum, réunis ce jour à Pohnpei, ont accueilli avec une vive satisfaction la signature des accords de Nouméa.
2. Les dirigeants sont convenus que le Comité ministériel du Forum sur la Nouvelle-Calédonie devait continuer de suivre l'évolution de la situation pendant la période couverte par les Accords de Nouméa, en particulier en ce qui concerne la tenue du référendum prévu par ces accords.
3. Les dirigeants sont convenus que le Forum accueillera favorablement la demande officielle que la Nouvelle-Calédonie devrait présenter en vue de participer en qualité d'observateur à la session de 1999 du Forum.

Appendice II

Déclaration des dirigeants du Forum sur les changements climatiques

1. Le Forum s'est associé aux vives inquiétudes exprimées par les États membres devant les incidences des émissions de gaz à effet de serre sur la montée du niveau de la mer et sur le climat pour l'ensemble des pays membres du Forum, surtout les petits États insulaires de faible altitude, comme indiqué dans la Déclaration des dirigeants du Forum sur les changements climatiques, publiée à la vingt-huitième session du Forum du Pacifique Sud, et dans la Déclaration sur les changements climatiques et la montée du niveau de la mer, publiée par le septième Sommet économique des dirigeants des petits États insulaires.
2. Les dirigeants ont convenu qu'en incorporant dans le Protocole de Kyoto des engagements juridiquement contraignants, la communauté internationale avait franchi une première étape d'une intervention mondiale plus efficace face aux changements climatiques.
3. Le Forum a engagé tous les membres de la communauté internationale à signer le Protocole de Kyoto et à faire le nécessaire pour que celui-ci soit ratifié dans les plus brefs délais.
4. Le Forum a préconisé que la quatrième Conférence des États parties à la Convention-Cadre sur les changements climatiques, qui se tiendra à Buenos Aires en novembre 1998, poursuive l'action engagée à Kyoto.
5. Le Forum a souligné qu'il était essentiel que des mesures soient prises afin que les États s'acquittent sans retard des engagements qu'ils ont contractés en adhérant au Protocole de Kyoto. Ils ont engagé tous les États parties cités à l'annexe 1 de la Convention-cadre, en particulier les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, la Fédération de Russie, le Japon, le Canada et les autres pays à taux d'émission élevés, à faire d'urgence le nécessaire à cet effet.
6. Le Forum a vivement souhaité que les règles de fonctionnement des mécanismes internationaux – échanges de droits d'émission, mécanisme pour un développement «propre» et mécanisme d'application conjointe – soient rapidement mises au point, ce qui donnerait plus d'efficacité à l'action menée conformément aux engagements découlant du Protocole de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
7. Le Forum a noté que le Protocole de Kyoto reconnaissait l'importance des problèmes posés par l'adaptation aux changements climatiques des pays insulaires vulnérables du Pacifique. Les dirigeants ont engagé tous les États parties à reconnaître la nécessité de mettre en oeuvre des mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique. Ils ont recommandé que ces mesures soient financées par les mécanismes d'application du Protocole de Kyoto et le Fonds pour l'environnement mondial.
8. Le Forum a reconnu qu'en prévoyant le contrôle et l'enregistrement des inventaires des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la transmission des informations pertinentes, la quatrième Conférence des États parties avait joué un rôle moteur dans la mise en place de mécanismes redditionnels efficaces et transparents dont l'application soit vérifiable et qui aient force exécutoire. Il a estimé qu'il était nécessaire d'instaurer un mécanisme d'application efficace pour que les engagements juridiquement contraignants découlant du Protocole de Kyoto soient respectés. Il a émis le souhait que la quatrième Conférence des États parties entreprenne de définir les procédures et mécanismes à mettre en oeuvre en cas de non-respect de ces engagements.

9. Le Forum a souligné que tous les pays devaient assumer leurs responsabilités «communes mais différenciées» selon leurs capacités respectives en continuant de coopérer activement et en renforçant leur action pour réagir efficacement aux changements climatiques, conformément aux principes énoncés dans la Convention-cadre sur les changements climatiques. Il a estimé que les pays développés devaient être les premiers à s'attaquer aux changements climatiques et à leurs effets néfastes. Le Forum a félicité le Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement des efforts qu'il a déployés dans ses négociations internationales pour promouvoir l'application du principe du consentement préalable donné en connaissance de cause et l'a encouragé à continuer dans cette voie. Il a souligné qu'il était urgent d'élaborer les procédures et de définir les échéances pour que davantage de pays s'emploient à limiter et réduire les émissions de gaz à effet de serre et que les pays en développement à taux d'émission élevés prennent des engagements compatibles avec leur situation et leurs besoins de développement.

10. Les dirigeants ont recommandé que les États membres et le Président du Forum défendent activement les positions exposées ci-dessus auprès des autres pays et de tout groupement régional sur lesquels les États membres pourraient exercer une influence avant, pendant et après la quatrième Conférence des États parties qui se tiendra à Buenos Aires.
